

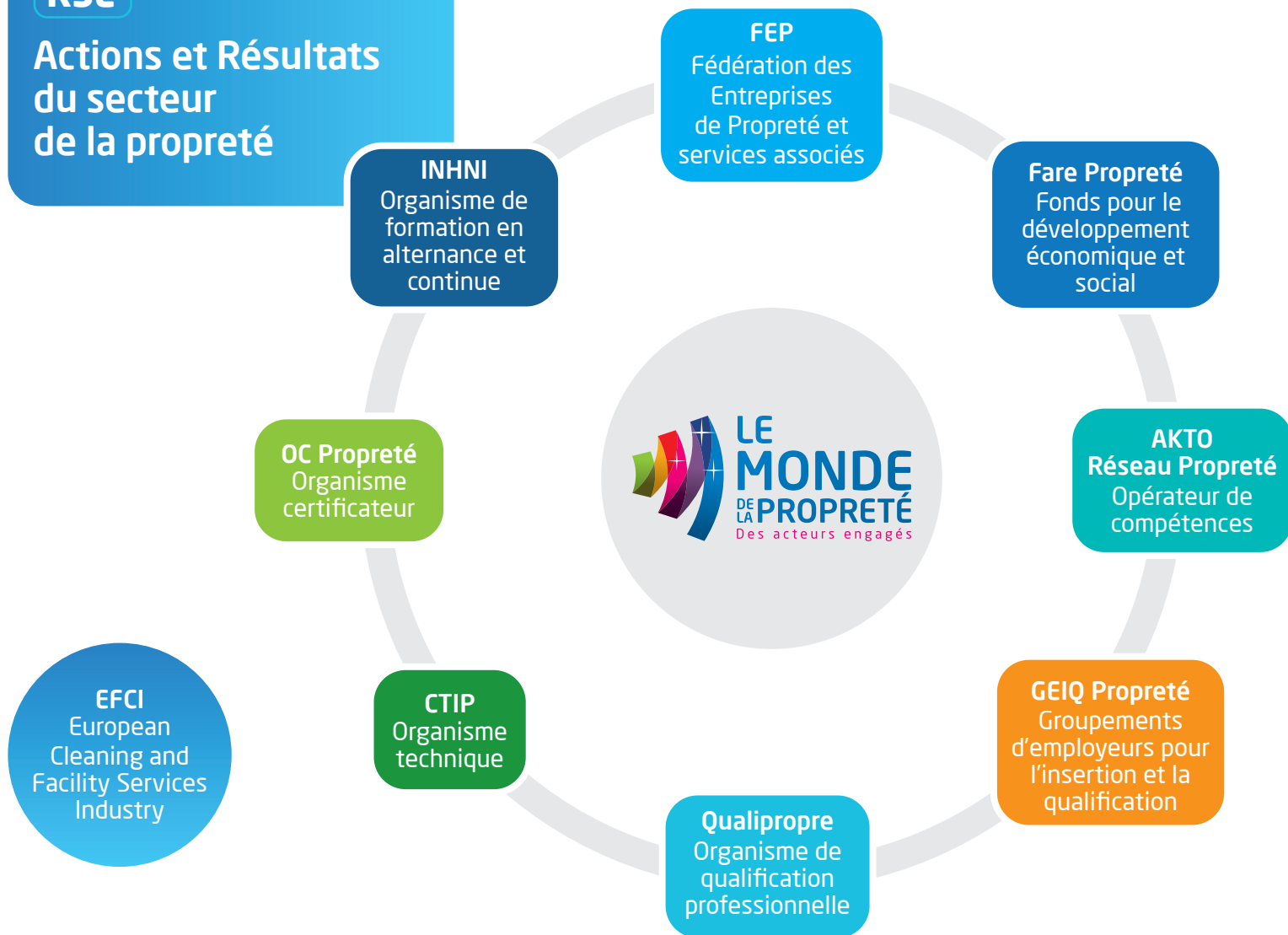


RSE
ACTIONS
ET
RÉSULTATS



RSE

Actions et Résultats du secteur de la propreté



Depuis plus
de 10 ans,

la Fédération
des Entreprises de
Propreté et services
associés (FEP) et les
opérateurs du Monde
de la Propreté

sont engagés pour
accompagner les
entreprises de propreté
sur leurs grands
enjeux RSE.



En 2018

L'enquête sur les dynamiques RSE des entreprises de propreté a permis de faire le point sur la maturité des entreprises. Elle a aussi donné des pistes pour renforcer encore la responsabilité sociétale de la propreté afin que le secteur participe pleinement à l'atteinte des objectifs de développement durable.



Les opérateurs du Monde de la Propreté œuvrent pour accompagner les entreprises en développant des programmes qui leur sont dédiés, afin de faire progresser le secteur sur ses grands enjeux RSE.

Actions et Résultats RSE présente les travaux effectués et les résultats obtenus.

Le 20 décembre 2018

Le Conseil d'Administration de la Fédération des Entreprises de Propreté et services associés a adopté une nouvelle stratégie RSE qui comporte trois axes stratégiques pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable.



AXE 1 Agir pour améliorer les conditions de travail et la qualité de vie des femmes et des hommes de la propreté.

AXE 2 Agir pour un environnement préservé.

AXE 3 Agir pour satisfaire les clients, améliorer le quotidien des usagers et faire reconnaître la contribution de la profession aux enjeux de société.

AXE 1	Agir pour améliorer les conditions de travail et la qualité de vie des femmes et des hommes de la propreté	5
	1. La Santé et Sécurité au Travail, un enjeu prioritaire des entreprises de propreté	5
	2. Des parcours de formation diplômants et qualifiants pour l'évolution professionnelle des salariés du secteur	6
	3. Le travail en continu et/ou en journée : une solution «gagnant-gagnant» pour tous	8
	4. La contribution du secteur à l'insertion	10
	5. La diversité, une valeur forte des entreprises de propreté	11
	6. Un dialogue social constructif	12
AXE 2	Agir pour un environnement préservé	14
	1. L'engagement des entreprises pour limiter les impacts des prestations de propreté sur l'environnement	14
	2. Les initiatives pour accompagner les clients dans leur transition écologique	16
AXE 3	Agir pour satisfaire les clients, améliorer le quotidien des usagers et faire reconnaître la contribution de la profession aux enjeux de société	17
	1. La mobilisation pour rendre visibles les femmes et les hommes de la propreté et développer l'attractivité des métiers	17
	2. L'implication du Monde de la Propreté pour un achat de propreté efficace et responsable	18
	3. Le dynamisme du secteur pour la création et la pérennité d'emplois locaux non délocalisables	20
RSE	Une offre RSE transversale pour accompagner les entreprises dans l'amélioration de leur performance RSE	22



>> Agir pour améliorer les conditions de travail et la qualité de vie des femmes et des hommes de la propreté



1. La Santé et Sécurité au Travail, un enjeu prioritaire des entreprises de propreté

Des dispositifs adaptés à tous les acteurs de l'entreprise permettent d'accompagner les entreprises à mettre en œuvre une stratégie de prévention des risques professionnels.

Prévention des risques professionnels, établissement d'un diagnostic des bonnes pratiques en management de la S&ST, développement des compétences :

- depuis 2010, une **démarche d'accompagnement sur la prévention du risque TMS** (troubles musculosquelettiques) spécifique aux métiers de la Propreté est menée en partenariat avec la CNAM et l'appui technique de l'INRS,
- et depuis 2016, le **Dispositif S&ST** destiné à aider les entreprises du secteur à concevoir, déployer et animer au quotidien leur politique Santé & Sécurité au Travail est en ligne.

Indicateurs et résultats

>> **Près de 720 entreprises** ont formé un animateur de prévention des TMS.

>> **Plus de 480 entreprises** utilisent le dispositif en ligne S&ST.



>> **Plus de 8 850 agents de propreté et chefs d'équipe**

ont suivi la formation « Acteur Prévention Secours Propreté » pour les rendre acteurs de la prévention et contribuer à la réduction des risques auxquels ils sont exposés.



Risques sur sites

2. Des parcours de formation diplômants et qualifiants pour l'évolution professionnelle des salariés du secteur

Du CAP au Bac +5 en passant par les CQP (certificats de qualification professionnelle), les formations professionnelles certifiantes dans la Propreté permettent de se préparer aux métiers nombreux et variés du secteur, de s'insérer dans le secteur et d'y évoluer.

Pour répondre aux besoins de personnels formés, les entreprises peuvent s'appuyer sur une **filière diplômante**. Cette filière, qui s'articule autour de 5 diplômes et titres, est accessible en formation initiale pour les jeunes via quelques 100 lycées professionnels (3500 jeunes sous statut scolaire) et le réseau des 7 CFA Propreté INHNI (1700 jeunes en apprentissage).

Les 8 certificats de qualification professionnelles (CQP) permettent aux salariés et aux entreprises de **développer et faire reconnaître leurs compétences**.

Les personnes déjà titulaires d'un certificat peuvent valider des modules d'autres CQP, ce qui leur offre des possibilités d'évolution professionnelle vers plus d'activités ou plus de responsabilités.

Indicateurs de réalisation et de résultats

>> **5 200**

jeunes en formation dont 1700 jeunes dans les CFA Propreté en moyenne par an.

>> **3 500**

contrats de professionnalisation en moyenne par an.



>> **800**

parcours «Maîtrise des compétences clé de la propreté (MCCP)» en moyenne par an.

>> **3 500**

Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) délivrés en moyenne par an, soit 30 000 depuis 10 ans.





Engagement contre l'illettrisme

La branche propose un dispositif de formation spécifique, individualisé et contextualisé aux activités de propreté, visant l'obtention d'un certificat professionnel : la **Maîtrise des compétences clé de la propreté**. Centré sur l'acquisition de compétences de base requises pour les CQP de la propreté (*agent machiniste et agent de rénovation*), il permet aux salariés bénéficiaires d'acquérir le socle nécessaire pour envisager une progression et sécuriser leur parcours professionnel. Ce dispositif est également articulé avec CléA, socle commun de connaissances et des compétences de base installé par le décret du 31 mars 2015, permettant ainsi aux salariés qui le souhaitent de poursuivre leur formation.

Les diplômes de la propreté

- CAP Agent de Propreté et d'Hygiène (APH)
- Bac Pro Hygiène Propreté et Stérilisation (HPS)
- BTS Métiers des Services à l'Environnement (MSE)
- Titre certifié niveau 6⁽¹⁾ (Bac+3) Responsable de développement hygiène, propreté et services
- Titre certifié niveau 7⁽¹⁾ (bac +5) Manager de la Stratégie Commerciale et du Développement du Multiservice associé à la Propreté

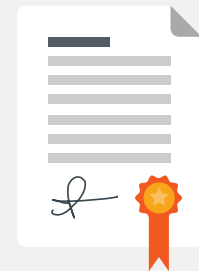


Soutien des jeunes en alternance

Pour accompagner les alternants de moins de 26 ans, la branche a mis en place un **fonds d'aide (FAJA)**. Celui-ci soutient les jeunes dans leur alternance afin de sécuriser leur parcours en leur proposant des solutions individualisées, comme des aides au permis de conduire ou des solutions d'hébergement.

Les 8 certificats de qualification professionnelles (CQP)

- Agent Machiniste Classique
- Agent d'entretien et de Rénovation en Propreté
- Laveur de Vitres spécialisé travaux en hauteur
- Agent de maintenance Multi-techniques Immobilières
- Chef d'équipe Propreté
- Chef d'équipe Propreté et Maintenance Multi-techniques Immobilières
- Chef de site(s)
- Responsable de secteur



1. Selon la nouvelle nomenclature appliquée en France depuis la loi du 5 septembre 2018 pour se mettre en conformité avec l'Union européenne

3. Le travail en continu et/ou en journée : une solution «gagnant-gagnant» pour tous

Depuis plus de 10 ans, les opérateurs du Monde de la Propreté multiplient les actions pour développer le travail en continu et/ou en journée :

- ateliers et accompagnements pour le passage en journée à destination de dirigeants et de clients,
- réseau d'ambassadeurs territoriaux assurant la promotion du travail en continu et/ou en journée,
- études et supports de communication pour promouvoir le changement d'organisation vers davantage de travail en continu et/ou en journée,
- formation pour les agents de propreté,
- initiatives communes avec les partenaires sociaux pour sensibiliser les décideurs publics,
- clause-type pour la mise en œuvre à intégrer dans les appels d'offres.

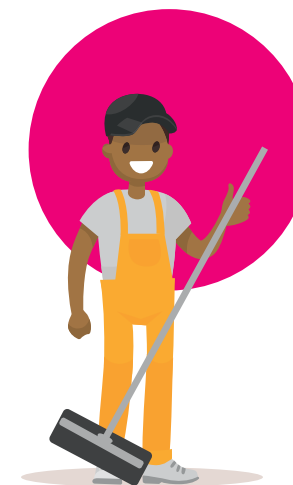


Résultats

>> **95%**
des clients et **92%**
des entreprises qui sont
passés au travail en
continu et/ou en journée
sont satisfaits.

>> Dans **53%** des établissements,
le passage au travail en journée et/
ou en continu se traduit par une
augmentation du temps de travail
des salariés.

>> **84%**
des bénéficiaires ont estimé que le nettoyage
en journée de leur lieu de travail avait un impact
positif direct sur leur vie professionnelle.



Sources : Sondage BVA-Monde de la Propreté 2017, Etude Amnyos-Fare Propreté-FEP 2017



Les avantages du travail en continu et/ou en journée sont multiples

Pour les salariés concernés, cela permet de bénéficier d'horaires plus compatibles avec leur vie sociale et familiale. En facilitant le regroupement d'horaires, cette organisation du service permet également d'éviter le fractionnement des interventions et d'augmenter le temps de travail. Le travail se fait alors dans de meilleures conditions de sécurité grâce à la réduction du travail isolé.

La mobilité des agents est facilitée, plus adaptée aux horaires des transports en commun.

Enfin, ils accèdent à une meilleure reconnaissance sociale grâce à la mise en visibilité de leur travail et aux possibilités d'interactions avec les bénéficiaires.

Pour les clients, les horaires en journée facilitent la réactivité et permettent de viser une propreté en continu, adaptée aux usages des espaces. Des ajustements en direct peuvent se faire à travers l'échange avec les agents. La présence des agents en journée favorise également la réalisation de prestations complémentaires (*gestion du tri, petite maintenance, interventions sur des déménagements, etc.*).

Dans l'entreprise, ces conditions d'intervention facilitent le recrutement, la fidélisation et la montée en compétence des agents de propreté.





4. La contribution du secteur à l'insertion

Soutien au développement des GEIQ Propreté

Pour pallier les difficultés de recrutement et faciliter l'insertion durable, les Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) Propreté, permettent aux entreprises de propreté adhérentes de disposer d'un outil efficace pour :

- bénéficier de personnel formé selon les besoins,
- recruter pour intégrer durablement,
- répondre aux obligations d'emploi et clauses sociales,
- valoriser l'entreprise dans sa dimension sociétale.

Appui à l'économie inclusive dans les marchés publics

- pour les entreprises, l'outil inserpropre.fr permet de mieux appréhender les aspects sociaux de la commande publique et de disposer de contacts locaux auprès des structures d'insertion, acteurs engagés autour de la Charte nationale pour l'insertion durable dans les métiers de la Propreté,
- pour les clients, le modèle complet de rédaction de clauses sociales dit « PACT Propreté » tient pleinement compte des spécificités des métiers (*reprise du personnel, professionnalisation, équité, etc.*). Créé à l'issue des travaux reposant sur une étude réalisée à l'échelle nationale ce modèle est reconnu par l'Etat et utilisé par des clients publics.

Indicateurs de réalisation et de résultats

>> **Plus de 400**
entreprises de toutes tailles pilotent les 10 GEIQ Propreté.

>> **Plus de 30**
bassins d'emploi sont couverts par les GEIQ Propreté.

>> **65%**
des personnes intègrent un emploi à la suite de leurs parcours en GEIQ Propreté.

>> **90%**
des personnes éloignées de l'emploi ont obtenu une qualification à la suite de leur parcours dans un GEIQ Propreté.

GEIQ PROPRETÉ
Recruter & Qualifier

5. La diversité, une valeur forte des entreprises de propreté

Depuis plus de 25 ans, en partenariat avec l'Agefiph, le secteur de la Propreté est engagé pour développer l'emploi des travailleurs handicapés. Les résultats sont probants, puisque le taux d'emploi se maintient à un niveau proche de 6% depuis plusieurs années.

En 2019, la mission handicap des opérateurs du Monde de la Propreté, a évolué vers une mission diversité pour aider les entreprises à répondre aux nouveaux enjeux de la non-discrimination, l'égalité professionnelle, la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

Une offre de service adaptée est mise à disposition de l'ensemble des entreprises du secteur :

- information sur les nouvelles obligations,
- formations en présentiel ou en distanciel des employeurs ou leurs collaborateurs pour les professionnaliser sur les différentes thématiques de la diversité,
- outils spécifiques mis à disposition des acteurs de l'entreprise pour déployer leur engagement.



Indicateurs de réalisation et de résultats

>> Plus de 120

collaborateurs d'entreprises de propreté ont suivi la nouvelle offre de formation, en 2019.

>> 400

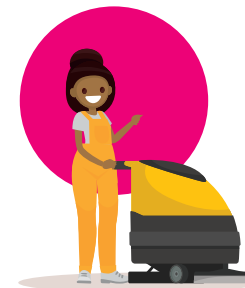
contrats en alternance engagés par an en moyenne par des travailleurs handicapés.

>> 86%

C'est la note moyenne des grandes entreprises de propreté ayant publié leur index égalité des rémunérations H/F en 2018. La note minimale requise est de 75%.

>> 16 000

salariés reconnus travailleurs handicapés travaillent dans les entreprises de propreté.



6. Un dialogue social constructif

La FEP, **fédération des entreprises de propreté**, principale organisation représentative des 12 000 entreprises employant au moins un salarié, mène un dialogue constructif et soutenu avec ses partenaires sociaux. Au sein de la commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation mise en place en 2018, la branche pilote la convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés. Cette convention, initialement signée en 1994, a fait l'objet d'une mise à jour à droit constant en juillet 2011, étendue en juillet 2012 et est applicable par toutes les entreprises de propreté. Des accords sont régulièrement signés en faveur de l'amélioration des conditions de travail des salariés et du maintien de la compétitivité des entreprises.

Les avancées progressives sur les grandes thématiques sociales de la profession

Des accords sur la formation professionnelle, la complémentaire santé et la prévoyance, la grille de salaire, la prévention des risques, l'égalité femmes-hommes, la mobilité sont régulièrement signés et étendus par le ministère du Travail.



Indicateurs de réalisation et de résultats

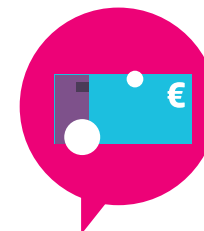
>> **17** accords signés sur les deux dernières années (2018/2019) dont un accord sur les salaires signé tous les ans.

>> **12 000** accompagnements des entreprises pour une bonne mise en application des questions juridiques et sociales (SVP social).

➔ **2019 : création de AKTO**, le nouvel opérateur de compétences (OPCO) des services à forte intensité de main-d'œuvre afin d'assurer le financement de l'alternance et un service de proximité au service des TPE et PME.

➔ **Un salaire minimal à +2,7% SMIC** hors prime au 1^{er} juillet 2019.

➔ **Une prime annuelle revalorisée de 50%** depuis sa création en 2016.





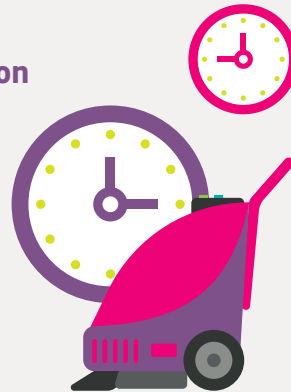
Le transfert conventionnel

L'article 7 de la convention collective fixe les conditions de garantie de l'emploi et de continuité du contrat de travail du personnel en cas de changement de prestataire. L'objectif de ce dispositif est de maintenir l'emploi et la rémunération des salariés lorsque deux prestataires sont amenés à se succéder sur un marché de propreté. Ce transfert automatique permet également de préserver l'équilibre économique de l'entreprise sortante et d'assurer une main d'œuvre opérationnelle à l'entreprise entrante.

L'engagement en faveur de l'augmentation de la durée de travail

près de 3/4 des contrats dans le secteur sont à temps partiel :

- c'est une donnée structurelle liée aux demandes de clients qui souhaitent une prestation en dehors des temps de présence des usagers et donc à des horaires décalés.



- c'est une conséquence du transfert conventionnel qui crée de nombreuses situations de salariés multi-employeurs à temps partiel, même si leurs temps et horaires de travail n'ont pas été modifiés.

- 36 % des salariés sont multi-employeurs,
- 39 % des salariés sont à temps plein, tous emplois confondus (INSEE DADS et enquête de branche 2018).

Dans les dispositions sur le temps partiel de la CCN, la branche fixe une durée minimale de 16 heures hebdomadaires et s'engage à promouvoir le travail en journée et/ ou en continu, reconnu comme étant un facteur favorisant l'augmentation du temps de travail et des conditions de travail des salariés.

L'accord de branche étendu du 18 septembre 2018 sur la modération du recours aux contrats courts a également pour objectif d'allonger les durées d'emplois des salariés dans le secteur, notamment grâce au dispositif conventionnel des compléments d'heures.

AXE 2

>> Agir pour un environnement préservé

1. L'engagement des entreprises pour limiter les impacts des prestations de propreté sur l'environnement

La promotion des éco-gestes du quotidien

Des supports pédagogiques spécifiques sont à disposition des chefs d'équipe et agents de propreté pour les aider à mieux connaître et appliquer les éco-gestes sur les sites au quotidien. Ces affiches et fiches présentent les comportements à adopter et ceux à éviter sur les sites des clients concernant l'utilisation de l'eau, des produits et de l'électricité, ainsi que la maintenance du matériel, les règles de sécurité, les attitudes de service, le tri des déchets et la conduite des véhicules. Les Ecogestes ont été mis à jour fin 2019.

La réduction de l'impact des produits de nettoyage

Il n'existe pas qu'une seule bonne pratique pour un usage des produits moins impactant sur l'environnement, mais plutôt une équation à équilibrer entre l'efficacité, le coût, la santé de l'opérateur et de l'utilisateur, et l'impact environnemental.

Indicateurs de réalisation et de résultats

>> Envoi de **22 500** exemplaires des Ecogestes à **8 000** entreprises.



➤ 2 % entre 2017 et 2018 de la part des produits porteurs d'un label environnemental officiel.*

➤ 0,7 % entre 2017 et 2018 de la part des produits porteurs d'un pictogramme de danger.*

*Indicateur de tendance 2019 relatif à l'évolution des ventes réalisées par Action Pin, Eyrein Industries et Werner & Mertz influents sur le marché de la propreté.



Choix d'un produit à moindre impact sur l'environnement

Plusieurs paramètres interviennent dans ce choix :

- la **toxicité des produits** signalée par les pictogrammes de danger apposés sur les produits (corrosifs, irritants, nocifs pour l'environnement),
- les **contenants**, souvent en plastiques, qui peuvent être réduits par l'utilisation de produits concentrés, (à condition qu'ils soient ensuite correctement dilués) et/ou en choisissant des contenants recyclables et produits avec des composés plastiques issus du recyclage,
- l'**utilisation raisonnée et différenciée de la désinfection** en fonction des besoins des sites (pour rappel, les produits désinfectants ne peuvent être porteurs de l'Ecolabel Européen),
- l'incorporation de **colorants et parfums** dans les produits.

Les labels environnementaux officiels, tels que l'Ecolabel Européen, Ecocert ou ceux développés par les fournisseurs, permettent de repérer les produits qui proposent des solutions tenant compte de ces paramètres.

Indicateur de tendance

Un partenariat a été mis en place en 2019 avec des fournisseurs de produits d'entretien afin de définir les usages actuels et l'évolution des tendances d'achat sur la gamme professionnelle. Les premières données consolidées, montrent une tendance à une utilisation de plus en plus importante par les entreprises de propreté des labels environnementaux officiels (Ecolabel EU, Ecocert, Cradle to Cradle). L'éco-conception des produits est également un élément central de la Recherche et Développement des fabricants.



2. Les initiatives pour accompagner les clients dans leur transition écologique

La gestion des déchets et mise en place du tri

Traditionnellement chargées de la massification des déchets tertiaires et de leur évacuation vers les conteneurs de collecte, les entreprises de propreté sont un acteur incontournable de la chaîne des intervenants pour la mise en place du tri des cinq flux (papier, bois, plastiques, verre, métal). Elles proposent des interventions en partenariat avec des collecteurs agréés.

Ces prestations de tri des déchets tertiaires consistent généralement en la mise à disposition de bornes de tri des déchets, la massification des bornes ou de leur contenu dans des conteneurs de stockage en vue de leur collecte et une co-traitance ou sous-traitance avec un collecteur agréé.

Des outils sont proposés pour accompagner les entreprises dans la mise en place de partenariats avec un collecteur pour la réalisation de prestations de mise en place du tri des déchets.



AXE 3

>> Agir pour satisfaire les clients, améliorer le quotidien des usagers et faire reconnaître la contribution de la profession aux enjeux de société

1. La mobilisation pour rendre visibles les femmes et les hommes de la propreté et développer l'attractivité des métiers

18 octobre 2018 : Première Journée Nationale des Métiers de la Propreté

- des **webdocumentaires** pour mieux connaître les métiers de la propreté et les parcours des femmes et des hommes de la propreté avec plus de 400 000 vues sur les réseaux sociaux,
- un **site internet dédié** jntp.fr, présentant notamment les actions réalisées sur le territoire ainsi que des actions et des animations sur les métiers organisés par les chefs d'entreprises et les centres de formation dans **26 villes françaises**,
- une **exposition photos #500000visages** mettant en lumière des jeunes en formation dans huit gares,
- une **opération « Bureaux »** : les agents de propreté de plus de 600 entreprises, ont déposé un flyer de sensibilisation à la profession, sur les bureaux nettoyés le matin afin de laisser, pour une fois, une trace de leur passage,
- une **campagne publicitaire TV** (75 spots), diffusée sur BFM, M6 et France 3, du 16 au 18 Octobre 2018.

La campagne médias de sensibilisation et de promotion déployée au 3^{ème} trimestre 2019

- un **site internet** : utilesatous.com à destination du grand public pour continuer d'informer sur le secteur et les métiers,
- du 19 octobre au 3 novembre 2019, la **diffusion du spot «500 000 visages, la propreté des métiers utiles à tous»** sur TF1 et les chaînes TNT du groupe. Ce spot a été diffusé plus de 200 fois sur ces chaînes sur la période et invite l'audience à visiter le site dédié,
- des **outils dédiés aux entreprises** pour leur permettre de relayer cette campagne sur leur site internet et leurs réseaux sociaux.



2. L'implication du Monde de la Propreté pour un achat de propreté efficace et responsable

Procéder à un achat de service de propreté, c'est initier, en tant qu'acheteur, un partenariat continu et durable avec une entreprise spécialisée.

Le Monde de la Propreté s'est doté d'un plan ambitieux à destination des clients pour promouvoir un achat de propreté efficace et responsable. Ce plan repose sur une posture claire et partagée par l'ensemble des entreprises de propreté et coconstruite avec des clients.

Nos recommandations portent sur :

- la prise en compte des spécificités de l'activité propreté lors du renouvellement de marché (aménagement et équipement, transfert conventionnel, clauses sociales, conditions de travail et horaires d'intervention),
- l'adéquation entre le prix et les exigences de qualité attendues. Nous recommandons d'établir dans l'évaluation des offres un critère technique supérieur ou égal à 60%,
- la prise en compte des solutions organisationnelles et techniques proposées par les entreprises,
- le fait de replacer le bénéficiaire au centre de la définition du besoin : au-delà de la question de l'hygiène, la prestation de propreté impacte toute personne présente sur un site, qu'il soit collaborateur, consommateur ou client professionnel et que cela soit en termes d'image, de satisfaction client, de performance, de qualité de vie au travail,

- la diversité des fournisseurs de prestation de propreté : veiller à la liberté d'accès au marché en favorisant la diversité des tailles d'entreprises, notamment à travers les possibilités offertes par un allotissement pertinent.



Indicateurs de réalisation et de résultats

- **achat-proprete.com**, lancé en 2019 :
 - plus de 10 000 visiteurs uniques fin 2019,
 - plusieurs clauses et recommandations déjà intégrées dans des cahiers des charges clients.
- Plus de 150 managers du secteur ont participé aux 8 promotions du **parcours HEC**.
- 70 dirigeants et cadres de PME engagés dans les **5 programmes « Entrepreneurs de la Propreté »**.
- **Qualiprope** : 256 entreprises qualifiées et 1 000 qualifications délivrées.



achat-proprete.com a été mis en ligne en 2019. 1^{er} site de ce type, la profession met à disposition des clients, publics et privés, un outil inédit qui précise l'ensemble des bénéfices apportés par les prestations de propreté et qui donne des conseils dans les différentes étapes de la vie du contrat.

Achat-propreté est une interface évolutive de ressources dédiées aux acheteurs de propreté. Informations, conseils, recommandations, ce site met à disposition tous les outils nécessaires pour accompagner une démarche d'achat et tend à favoriser les échanges pour construire une relation partenariale entre clients et prestataires de propreté.

Ce site a été relayé lors d'une campagne de promotion auprès des clients avec un spot TV délivrant un message dédié sur LCI, BFM Business, Europe 1, presse numérique (Les Echos, le Figaro et le Monde) et LinkedIn.

Cellule des Appels d'offre Publics (CAP)

A destination des clients publics, cette cellule est un dispositif innovant de veille des marchés publics. L'analyse porte essentiellement sur les aspects sociaux-économiques des rédactions et la nécessaire prise en compte des spécificités du

secteur, comme la reprise du personnel. Cette action systématique se concentre exclusivement sur les problèmes de conformité rencontrés et soulignés par les différents travaux de branche ; elle est complètement décorrélée des entreprises soumissionnaires.

La professionnalisation des dirigeants d'entreprise

Deux formations, en partenariat avec HEC Paris et l'IDRAC. « Ré-inventer son entreprise » avec HEC Paris et « entrepreneur de la Propreté » avec l'IDRAC et l'INHNI sont proposées dans les territoires aux entreprises de propreté. Ces formations abordent les domaines de l'économie, des finances, du marketing, du commercial, mais aussi de la sociologie et de la communication. Les participants sont invités à repenser leur modèle d'affaires et à élaborer un projet d'entreprise renouvelé.

Qualiprope : la qualification des entreprises

Les certificats de qualification Qualiprope (qualiprope.org) permettent de tisser un lien de confiance et donc une relation commerciale pérenne entre les entreprises de propreté et les clients en apportant un certain nombre de garanties. La qualification atteste de la capacité juridique, financière, technique et professionnelle à réaliser la prestation.



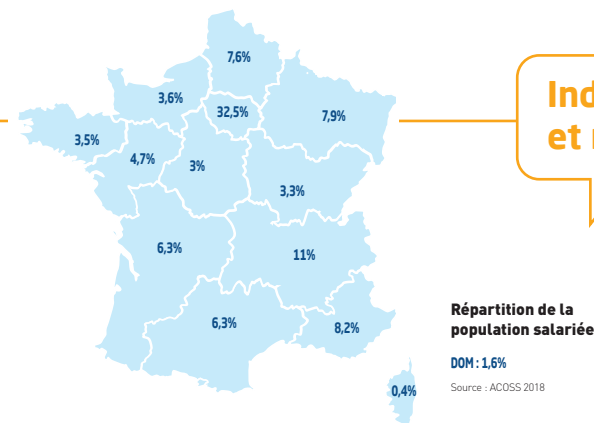
3. Le dynamisme du secteur pour la création et la pérennité d'emplois locaux non délocalisables

Parce que la propreté est nécessaire partout, depuis l'école municipale aux tours de la Défense, en passant par les hôpitaux, les commerces de proximité, les maisons de retraite, les industries (...), les entreprises de propreté créent des emplois locaux et non délocalisables.

Le chiffre d'affaires est en constante augmentation, faisant de ce **secteur un intégrateur économique territorial et social**. Cette intégration s'explique notamment par la qualité des cursus de formations initiales et continues.

Implantés dans les **Maisons des Métiers de la propreté**, les organismes de la branche : fédération professionnelle, centres de formation, OPCO-opérateurs de compétences... sont présents sur tous les territoires pour accompagner les entreprises de propreté dans leur développement. La Branche est impliquée localement, en partenariat avec les collectivités territoriales et institutions locales pour travailler sur les questions de l'emploi et de la formation notamment.

Quelle que soit la région, les besoins de prestation de propreté évoluent en fonction de l'activité économique des territoires. **Les entreprises de propreté sont les premières à ressentir l'évolution de ces besoins et les dynamiques économiques** mais aussi à parfois subir de plein fouet la désertification des territoires.



- Les Maisons des Métiers de la Propreté :
 - 7 CFA, 16 centres de formation de l'INHNI et 20 sites de formation,
 - 7 chambres régionales de la FEP,
 - 6 délégations Régionales du Fare Propreté.
- Près de 12 000 entreprises emploient au moins un salarié (2017).
- Plus de 550 000 emplois en France.
- Environ 10 000 emplois nets créés / an.
- 83% de CDI (45 000 embauches en CDI) en 2017.
- Évolution du chiffre d'affaires depuis 2008 : + 46% (+ 5,9% en 2016 et 4,8% en 2017).

RSE

>> Une offre RSE transversale pour accompagner les entreprises dans l'amélioration de leur performance RSE

La FEP et les opérateurs du monde de la propreté, en dialogue avec les parties prenantes, allient des **engagements concrets et pragmatiques sur les grands enjeux du secteur** à une **approche transversale**, pour contribuer pleinement à l'atteinte des objectifs de développement durable.

Depuis plus de 10 ans, les opérateurs du Monde de la Propreté proposent une offre d'accompagnement aux entreprises pour les aider dans la mise en place de leur politique RSE.

>> En quoi consiste cet accompagnement ? >>



>> Une offre RSE transversale pour accompagner les entreprises dans l'amélioration de leur performance RSE

• La formation-action RSE

Dispensée dans les régions, la formation-action RSE permet aux entreprises, notamment aux PME, de formaliser leur politique RSE, en se fondant sur la réalisation de son diagnostic et la définition de son plan d'actions.

• Les clubs RSE

Les Clubs RSE régionaux proposent un programme annuel de réflexion pour avancer sur les champs de la RSE. Ils permettent aux dirigeants et chefs d'entreprises de profiter d'être régulièrement informés sur les champs de la responsabilité sociétale, d'appréhender les évolutions réglementaires, d'alimenter leur vision prospective et innovante, d'échanger et de mieux valoriser leur engagement.

• Les ateliers Conseils

Nouveauté 2019, l'Atelier-Conseil RSE est une journée de travail dans l'entreprise pour l'aider à valoriser son engagement RSE dans sa politique de fidélisation et de recrutement ou dans ses relations commerciales.

Indicateurs et résultats

>> Formation-action RSE

50 formations organisées depuis 2009.

450 entreprises engagées dans la démarche.

>> Clubs RSE

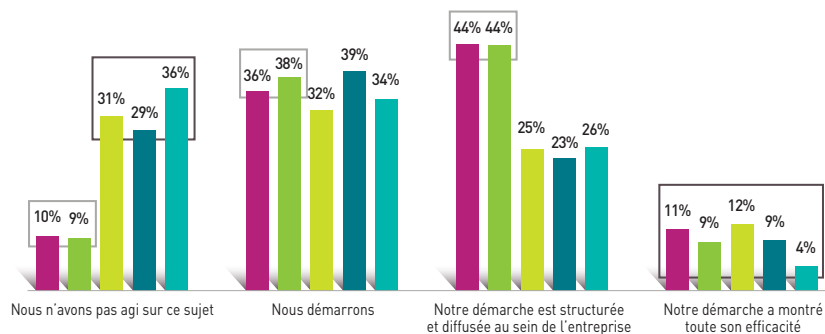
8 clubs RSE >> *Grand Est (Strasbourg, Dijon, Metz), Ile de France, Rhône-Alpes, Centre Val-de-Loire, Nantes Ouest, Sud-Est, Sud Ouest Toulouse, Nord Normandie Picardie.*

30 réunions organisées par an.

150 entreprises impliquées dans ces clubs.

Résultats

Maturité des entreprises de propreté



La plupart des entreprises agissent dans les domaines **environnemental** et **social**...

...mais la **formalisation** et la **valorisation de la démarche**, ainsi que le **dialogue** ont encore une marge de progrès...

...et encore peu d'entreprises estiment leur démarche aboutie et efficace.

Source : enquête RSE - 2018 / 300 réponses



Les trophées RSE

Tous les deux ans, la FEP décerne les Trophées RSE des entreprises de propreté qui récompensent les meilleures pratiques et innovations des entreprises. Le jury, composé de personnalités de la RSE étudie les dossiers de candidature et délibère. Les lauréats se voient récompensés d'un prix et d'une valorisation médiatique.

Résultats 2019 :

- **1^{er} Prix** : **TELUS**, société constituée de 5 PME du Centre-Val-de-Loire : **AXXOME**, **LA RELUISANTE**, **MULTIS**, **PITHIVIER NETTOYAGE** et **TOUTENET** pour leur offre commune bâtie sur des engagements RSE suivis collectivement et qui permet à ces PME d'accéder aux marchés régionaux et locaux dans le Centre-Val-de-Loire,
- **2^e Prix** : **PUISSANCE 5**, grande entreprise régionale d'Ile-de-France pour la création d'un service de santé au travail autonome en interne,
- **3^e Prix** : **SAMSIK**, pour la création d'une équipe dédiée à l'alternance en vue de l'insertion des jeunes et des demandeurs d'emplois,
- **Coup de cœur du jury** : **QUILLAN SERVICES** pour l'engagement total en RSE de cette TPE en faveur de la qualité de vie au travail,
- **Les félicitations du jury** à **GSF**, pour sa démarche de prévention de la corruption et du trafic d'influence.



www.monde-proprete.com

